

**PROCES VERBAL**  
**BUREAU DU 19 FEVRIER 2015**



---

**COMMUNAUTE URBAINE MARSEILLE  
PROVENCE METROPOLE**

Bureau de la Communauté

Procès Verbal de la séance du 19 Février 2015

---

**La séance est ouverte à 9 heures  
sous la Présidence de Monsieur Guy TEISSIER,  
Député des Bouches-du-Rhône  
Président de la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole**

**ETAIENT PRESENTS :**

Mesdames et Messieurs :

Christian AMIRATY - Robert ASSANTE - Jean-Pierre BERTRAND - Roland BLUM - Laure-Agnès CARADEC - Frédéric COLLART - Monique CORDIER - Christophe DE PIETRO - Eric DIARD - Patrick GHIGONETTO - Roland GIBERTI - Jean-Pierre GIORGI - Albert GUIGUI - Daniel HERMANN - Albert LAPEYRE - Danielle MILON - André MOLINO - Jean MONTAGNAC - Roland MOUREN - Guy PONTOUS - Georges ROSSO - Lionel ROYER-PERREAUT - Guy SAUVAYRE - Guy TEISSIER - Martine VASSAL - Didier ZANINI.

**ETAIENT ABSENTS ET EXCUSES :**

Mesdames et Messieurs :

Patrick BORE - Arlette FRUCTUS - Jean-Claude GAUDIN - Michel ILLAC - Eric LE DISSES - Jérôme ORGEAS - Claude PICCIRILLO - Roland POVINELLI - Dominique TIAN.

**Monsieur LE PRESIDENT.**- Mesdames et Messieurs, mes chers collègues, le quorum étant atteint, nous pouvons valablement délibérer.

## **I – APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 19 DECEMBRE 2014**

**Monsieur LE PRESIDENT.**- Je soumets à votre approbation le procès-verbal de la séance du 19 décembre 2014. Y a-t-il des observations ?

S'il n'y a aucune observation, il est considéré comme adopté.

*(Le procès-verbal de la séance du 19 décembre 2014 est approuvé à l'unanimité.)*

## **II – EXAMEN DES RAPPORTS INSCRITS À LA SÉANCE DU 19 FEVRIER 2015**

### **COMMISSION FONCTIONNEMENT ET MAITRISE DES COUTS**

**Monsieur LE PRESIDENT.**- Monsieur Blum, la Commission Fonctionnement et Maitrise des Coûts s'est réunie le 12 février 2015, pouvez-vous nous faire un petit compte rendu ?

**Monsieur BLUM.**- Monsieur le Président, nous avons examiné l'ensemble des rapports et en particulier le budget. Nous avons pu constater tous les efforts positifs qui ont été réalisés dans ce domaine. L'ensemble des rapports a été voté avec, pour l'opposition, un certain nombre de réserves dont elle fera part en séance plénière.

**Monsieur LE PRESIDENT.**- Monsieur Giorgi, rapporteur des rapports n°1 à 4, avez-vous des choses à ajouter ?

**Monsieur GIORGI.**- Rien, si ce n'est qu'il y a eu un avis favorable unanime de la Commission.

**Monsieur LE PRESIDENT.**- Je mets aux voix ce rapport les rapports n°1 à 4.

#### **1. FCT 001-19/02/15 BC - Définition d'emplois créés à la nomenclature**

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

#### **2. FCT 002-19/02/15 BC - Réforme de véhicules légers et de véhicules utilitaires de poids inférieur à 3,5 tonnes et de véhicules deux roues**

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

#### **3. FCT 003-19/02/15 BC - Désaffectation, réforme, valorisation et recyclage de matériel informatique et de télécommunication**

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

4. **FCT 004-19/02/15 BC - Approbation d'une convention d'échanges de données géographiques avec l'Etablissement public Euroméditerranée**

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

5. **FCT 005-19/02/15 BC - Indemnisation amiable des préjudices commerciaux subis par les professionnels riverains d'opérations d'aménagement réalisées par Marseille Provence Métropole.**

**Monsieur LE PRESIDENT.**- Monsieur Montagnac, vous êtes rapporteur des rapports 5 et 6.

**Monsieur MONTAGNAC.**- Avis favorable de la Commission à l'unanimité pour ces deux rapports.

**Monsieur LE PRESIDENT.**- Je mets aux voix ces rapports.

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

6. **FCT 006-19/02/15 BC - Approbation d'un protocole transactionnel avec la société EVERE suite au jugement du Tribunal Administratif de Marseille du 4 juillet 2014.**

**Le rapport est adopté**

Abstention du groupe Pour un Territoire Solidaire

### **COMMISSION PROPRETÉ ENVIRONNEMENT DÉVELOPPEMENT DURABLE**

**Monsieur LE PRESIDENT.**- Monsieur Lapeyre, la Commission « Propreté, Environnement et Développement Durable » s'est réunie le 11 février.

**Monsieur LAPEYRE.**- Quatre rapports ont été présentés à la Commission et ont recueilli un avis favorable unanime de la Commission. Ce sont essentiellement des dossiers techniques.

**Monsieur LE PRESIDENT.**- Monsieur Giberti, vous voulez peut-être nous parler des rapports n°7, 8 et 9.

**Monsieur GIBERTI.**- Il n'y a aucun souci, nous travaillons en étroite collaboration avec le Président de la Commission.

**Monsieur LE PRESIDENT.**- Je mets aux voix ces rapports.

7. **PEDD 001-19/02/15 BC - Acquisition à titre onéreux d'une parcelle de terrain située le Rouveau à Sausset-les-Pins, appartenant au bureau de Mobilisation de Créances et d'Investissement, nécessaire à la régularisation de l'assiette foncière du réservoir d'eau potable**

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

8. **PEDD 002-19/02/15 BC - Approbation d'une convention avec la Société Eau de Marseille Métropole et le Conseil Général des Bouches-du-Rhône dans le cadre du dispositif "Fonds de Solidarité Logement"**

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

9. **PEDD 003-19/02/15 BC - Approbation d'une convention de partenariat avec Aix Marseille Université pour l'échange de données de pluviométrie**

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

10. **PEDD 004-19/02/15 BC - Réforme d'engins, de poids lourds, de véhicules de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole**

**Monsieur LE PRESIDENT**.- Madame Cordier, vous êtes le rapporteur du rapport 10.

**Madame CORDIER**.- Il y a eu un avis favorable de la Commission sur ce rapport.

**Monsieur LE PRESIDENT**.- Je mets aux voix ce rapport.

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

### **COMMISSION DÉVELOPPEMENT DES TRANSPORTS METROPOLITAINS**

**Monsieur LE PRESIDENT**.- M. Tian est excusé, il est à l'Assemblée Nationale. M. Assante va nous parler de la Commission « Développement des Transports Métropolitains ».

**Monsieur ASSANTE**.- Les rapports ont été adoptés à l'unanimité.

Le n°11 est un rapport technique qui permet à EDF de faire les travaux d'aménagement sur la ligne que vous connaissez bien qui passe sur les 6<sup>ème</sup>, 8<sup>ème</sup> et 9<sup>ème</sup> pour aller jusqu'à Luminy. Le n°12 est un rapport important puisqu'il lance les dernières études de faisabilité sur le prolongement du métro de Sainte Marguerite à Dromel. Dans le cadre du Plan Quinquennal d'Investissement avec le Conseil général, un pré-engagement avait été pris qui depuis est confirmé, sur une participation à hauteur de 175 000 euros sur un total de 350 000 euros d'études pour le métro Dromel.

**Monsieur LE PRESIDENT**.- Je mets aux voix ces rapports.

11. **DTM 001-19/02/15 BC - Approbation de l'avenant n°1 à la convention cadre de déviation de réseaux avec Electricité Réseau de France, relative à la réalisation de la ligne de Bus à Haut Niveau de Service entre l'Obélisque de Mazargues et le pont Mireille d'une part, et entre le rond-point Pierrien et la faculté de Luminy d'autre part, à Marseille (6ème, 8ème et 9ème arrondissements)**

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

12. **DTM 002-19/02/15 BC - Approbation d'une convention avec le Conseil Général des Bouches du Rhône sur le financement de l'étude de faisabilité relative au prolongement de la ligne 2 du réseau de métro de Marseille, de Sainte Marguerite Dromel à Saint Loup.**

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

### **COMMISSION VOIRIE ET SIGNALISATION**

**Monsieur LE PRESIDENT**.- Monsieur Guigui, pouvez-vous nous faire un compte rendu des travaux de la Commission « Voirie » ?

**Monsieur GUIGUI**.- Monsieur le Président, il y a eu onze rapports concernant le Bureau qui ont tous recueilli un avis favorable. Sur ces onze rapports, neuf concernent des acquisitions de parcelle, un rapport concerne une cession de parcelle au Conseil général et un autre, plus important puisqu'il s'agit d'une convention avec les réseaux ERDF dans le cadre de la deuxième phase du projet Vieux Port à Marseille.

**Monsieur LE PRESIDENT**.- Monsieur Diard, souhaitez-vous ajouter quelque chose, notamment sur les rapports n°13 à 23 ?

**Monsieur DIARD**.- Avis favorable de la Commission mais abstention du groupe Front National Rassemblement Bleu Marine.

**Monsieur GUIGUI**.- Effectivement, mais il n'y a rien de surprenant... Pourtant il s'agit de rapports techniques où il n'y a vraiment aucune incidence politique.

**Monsieur LE PRESIDENT**.- Mais eux aussi, c'est technique... A la réunion de groupe, le Président Ravier nous a dit qu'ils avaient des consignes nationales, donc ils votent contre. Mais je crois qu'avec le temps, la situation pourrait s'améliorer.

Je mets aux voix ces rapports.

13. **VOI 001-19/02/15 BC - Acquisition à titre onéreux de trois parcelles de terrain situées avenue des Caillols et chemin des Anémones à Marseille 11ème arrondissement**

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

14. **VOI 002-19/02/15 BC - Acquisition à l'euro symbolique d'une parcelle de terrain située traverse de la Martine à Marseille 11ème arrondissement appartenant au lotissement la Valentelle, nécessaire à l'intégration de ladite traverse dans le domaine public viaire communautaire**

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

15. **VOI 003-19/02/15 BC - Acquisition à titre gratuit de parcelles de terrain sises à Marseille 14ème arrondissement réservé RD4d appartenant au Conseil Général des Bouches-du-Rhône.**

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

16. **VOI 004-19/02/15 BC - Acquisition à titre onéreux d'une bande de terrain appartenant à Monsieur et Madame Delvalle pour l'élargissement de la rue Raymond Poulidor à Marignane.**

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

17. **VOI 005-19/02/15 BC - Acquisition à titre onéreux d'une bande de terrain appartenant à Monsieur et Madame Licata-Caruso pour l'élargissement du chemin des Beugons à Marignane.**

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

18. VOI 006-19/02/15 BC - Acquisition à titre onéreux d'une bande de terrain appartenant à Monsieur et Madame De Silva pour l'élargissement du chemin des Beugons à Marignane.

Le rapport est adopté à l'unanimité

19. VOI 007-19/02/15 BC - Acquisition à titre onéreux d'une bande de terrain appartenant à Madame Taupin-Reig pour l'élargissement de la rue Daniel Morelon à Marignane.

Le rapport est adopté à l'unanimité

20. VOI 008-19/02/15 BC - Acquisition à titre onéreux auprès de la société ADSR-Real Estate d'une emprise foncière nécessaire à la réalisation de la voie U424 et à l'élargissement du boulevard de Pont de Vivaux à Marseille 10ème arrondissement.

Le rapport est adopté à l'unanimité

21. VOI 009-19/02/15 BC - Acquisition à titre onéreux auprès de la société Somefor d'une emprise foncière nécessaire à la réalisation de la voie nouvelle U424 à Marseille 10ème arrondissement.

Le rapport est adopté à l'unanimité

22. VOI 010-19/02/15 BC - Cession onéreuse au profit du Conseil Général de parcelles nécessaires à la mise à deux fois deux voies de la RD9 - à Aix en Provence, Cabriès et Vitrolles.

Le rapport est adopté à l'unanimité

23. VOI 011-19/02/15 BC - Approbation d'une convention relative au déplacement et à la modification de réseaux avec Electricité Réseau de France (ERDF) dans le cadre de la 2ème phase (Quai de Rive Neuve) du projet Vieux-Port à Marseille.

Le rapport est adopté à l'unanimité

## COMMISSION DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Monsieur LE PRESIDENT.- Madame Vassal, pouvez-vous nous faire un compte-rendu des travaux de la Commission « Développement économique » ?

Madame VASSAL.- Dans notre Commission, il y a également eu une réserve de vote du groupe Front National sur tous les rapports. Nous n'avons qu'un rapport en Bureau sur la constitution d'une servitude de passage pour la zone des Florides à Marignane.

24. DEV 001-19/02/15 BC - Constitution d'une servitude de passage en tréfonds pour la réalisation de l'alimentation en eau de la Zone d'Aménagement Concerté

**Florides à Marignane sur des terrains appartenant à la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole au profit de la Société du Canal de Provence**

**Monsieur LE PRESIDENT**.- Je mets aux voix ce rapport.

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

**COMMISSION PORTS ET ESPACE MARITIME**

**Monsieur LE PRESIDENT**.- Monsieur Pontous, pouvez-vous nous faire un compte-rendu des travaux de la Commission « Ports et Espace Maritime » ?

**Monsieur PONTOUS**.- Monsieur le Président, nous avons étudié un rapport concernant le projet *Respire*. Il a reçu un avis favorable de la Commission.

**25. POR 001-19/02/15 BC - Approbation d'une convention relative au partenariat entre la société Ecocean et MPM dans le cadre du projet Respire**

**Monsieur LE PRESIDENT**.- Je mets aux voix ce rapport.

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

**COMMISSION EQUIPEMENTS D'INTERÊT COMMUNAUTAIRE, PATRIMOINE FONCIER, PROTECTION ET SÉCURITÉ DES ESPACES COMMUNAUTAIRES**

**Monsieur LE PRESIDENT**.- Monsieur Giberti, vous êtes rapporteur des rapports n°26 et 27. Avez-vous des observations ?

**Monsieur GIBERTI**.- Aucune, tout va bien.

**Monsieur LE PRESIDENT**.- Monsieur De Pietro, souhaitez-vous ajouter un mot ?

**Monsieur DE PIETRO**.- Il y a eu l'unanimité sur les deux rapports, un fonds de concours pour le stade Ganay et le règlement d'un litige avec la commune d'Ensuès-la-Redonne.

**Monsieur LE PRESIDENT**.- Je mets aux voix ces rapports.

**26. EPPS 002-19/02/15 BC - Approbation du protocole d'accord transactionnel relatif au remboursement partiel d'une facture de consommation d'eau du cimetière communautaire d'Ensuès-la-Redonne**

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

**27. EPPS 001-19/02/15 BC - Approbation d'une convention de fonds de concours pour la pose d'un gazon synthétique sur le terrain de football du stade Ganay à Marseille**

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

**Monsieur LE PRESIDENT**.- Je vous remercie beaucoup, nous avons terminé notre Bureau.

Je voudrais juste vous communiquer deux choses. Tout d'abord, je vous demanderai d'excuser la quasi-totalité des Parlementaires, à l'exception de votre serviteur qui est redescendu de Paris hier assez tardivement pour repartir tout de suite. Ils me l'ont demandé des deux côtés de l'échiquier politique donc je vous demande de le faire. Ils ont eu à cœur de laisser des procurations.

Je voudrais également vous dire que je tenais à présider cette séance. Cela m'a été permis compte tenu de la lenteur de l'avancée de l'ordre du jour. Nous en étions encore cette nuit à l'article 1. En revanche, je serai tenu de vous quitter vers midi. Si nous n'avions pas fini, c'est le Vice-président chargé des finances qui prendrait ma place.

Je vous remercie pour votre écoute, le travail que vous avez fourni pour l'élaboration de ce budget et la préparation de nos réunions.

*(La séance est levée à 9 heures 15.)*